

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 mars 2012 : Comité Syndical du SYANE

Un budget 2012 de 126 M€

Le lundi 26 mars 2012, le Comité du Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) s'est réuni sous la présidence de Jean-Paul Amoudry, Sénateur de la Haute-Savoie.

SYNTHESE

1/ Un budget 2012 de 126 M€

Dans une conjoncture économique difficile, le SYANE n'est pas épargné par les difficultés qui aujourd'hui pèsent sur les finances nationales et locales, affectant et orientant de fait les politiques de nos établissements publics de coopération intercommunale. Dans ce contexte contraint, le Comité Syndical du SYANE a néanmoins voté un **budget ambitieux, mais dans la maîtrise de son équilibre budgétaire, de 125,9 M€.**

Ce budget se décompose en un budget principal et deux budgets annexes :

- Budget principal : 114 M€
- Budget annexe très haut débit : 10,4 M€
- Budget annexe zones blanches : 1,5 M€

Le budget 2012 du SYANE se caractérise notamment par un **programme d'investissements de 44,8M€** répartis comme suit :

- **37,5 millions d'euros d'investissement** pour :
 - les **travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.**
 - le lancement de la première phase du **programme de Maîtrise de l'Energie dans l'Eclairage public** visant à supprimer, en 5 ans, les lampes les moins performantes.
 - le lancement d'un **Appel à Projets Pilotes** pour la réalisation de projets de **rénovation énergétique de bâtiments publics.**
- **7,3 millions d'euros d'investissement** pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

2/ Plan départemental haut débit satellite : lancement d'un programme d'aide à l'équipement internet par satellite

En complément de son plan de traitement des "zones blanches", qui a permis d'apporter le haut débit à 1900 foyers, le Comité Syndical du SYANE a approuvé le lancement d'un programme d'aide à l'équipement internet par satellite, mené en partenariat avec le Conseil général, et destiné aux particuliers et entreprises situés en dehors des zones de couverture ADSL et ne pouvant bénéficier de services alternatifs d'accès à internet grand public haut débit.

3/ Attribution d'une subvention à l'association « Energies sans frontières » pour l'électrification d'un centre agro-pastoral au Togo

Après avoir soutenu le projet d'éclairage du village laotien de Ban Boumlou, le SYANE renouvelle son partenariat avec l'association "Energies sans Frontières" en lui attribuant une nouvelle subvention de 7500 euros. Celle-ci contribuera au financement d'un projet d'électrification visant à donner accès à l'électricité à un centre agro-pastoral togolais.

EN SAVOIR PLUS

1/ 44,8 M€ d'investissements

- **35,6 M€ d'investissements sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications**
- **7,3 millions d'euros d'investissement pour les réseaux très haut débit**
 - **Engagement de la 1^{ère} phase de la réalisation du réseau départemental très haut débit en fibre optique** qui doit permettre de construire un réseau de collecte départemental en fibre optique reliant entre elles toutes les communes du périmètre du projet, et de desservir 90% des entreprises et plus de 30% des particuliers.
 - **Bouclage du financement** par la participation publique d'équilibre
 - **Poursuite de la politique de travaux de réalisation par anticipation du réseau départemental**, dès qu'une opportunité de coordination se présente. A ce jour, le SYANE a ainsi déjà réalisé en anticipation du réseau départemental environ 174 km pour un réseau à construire de 1132 km.
- **Lancement de la première phase du programme de Maîtrise de l'Energie dans l'Eclairage public visant à supprimer, en 5 ans, les lampes les moins performantes** que sont les lampes à vapeur de mercure haute pression (dits "ballons fluos"). Ces sources énergivores seront interdites à la commercialisation courant 2015. L'enjeu est de taille en Haute-Savoie où elles équipent 25% des luminaires municipaux.
- **Lancement d'un Appel à Projets Pilotes pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux** : l'objectif de ce programme est d'accompagner, financièrement et techniquement, les collectivités de la Haute-Savoie dans la réalisation de projets de rénovation énergétique, performants et ambitieux, de leur patrimoine bâti communal ou intercommunal. Avec cet Appel à Projets Pilotes, le SYANE réaffirme ses ambitions en matière de Maîtrise de l'Energie, convaincu du rôle majeur que les collectivités ont à jouer pour relever le défi énergétique, et notamment atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, fixés par la loi Grenelle et le Facteur 4.

2/ Lancement d'un programme d'aide à l'équipement internet par satellite, en partenariat avec le Conseil général

Le plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit, réalisé par le SYANE en 2010 et 2011, en partenariat avec le Conseil général, a permis à 1 900 foyers haut-savoyards d'accéder au haut débit. Cependant, certains logements situés dans des secteurs isolés ou trop éloignés des centraux numériques, sont néanmoins toujours inéligibles à toute offre haut débit. Seules les solutions satellitaires peuvent permettre à ces foyers, à court terme et à un coût acceptable, leur raccordement au haut débit.

Le SYANE et le Conseil général ont donc souhaité mettre en place conjointement un programme d'aide pour l'équipement satellitaire de ces foyers. Ce programme consiste à aider les particuliers et les entreprises à financer l'achat d'un kit internet satellitaire et les frais d'installation de ce kit. La subvention est plafonnée à 300 euros par foyer et par adresse et ne pourra dépasser les frais réellement engagés par le demandeur.



Seuls les particuliers et les entreprises situés en dehors des zones de couverture ADSL et qui ne peuvent bénéficier de services alternatifs d'accès à l'internet haut débit (opérateurs Wi-Fi...) peuvent accéder à ces aides. De plus, les demandeurs ne doivent pas avoir déjà bénéficié d'une autre subvention publique pour l'accès haut débit.

Ce programme d'aide concerne les achats et les installations définitives de "kits internet satellitaires" réalisés à compter du 1^{er} janvier 2012 et jusqu'au 31 décembre 2012. Ils doivent également avoir été réalisés dans les 6 mois précédant la date de demande de remboursement.

Pour en bénéficier, les particuliers et les entreprises doivent adresser leur demande au SYANE, accompagnée des copies de la facture d'achat du kit internet satellite, de la facture d'installation du kit, de la facture d'abonnement mensuel d'accès à internet par satellite, ainsi que d'une photo permettant de montrer le kit installé dans sa position définitive et permettant d'identifier le bâtiment sur lequel il est installé, et d'une photo générale du bâtiment permettant de le situer par rapport aux bâtiments ou sites remarquables voisins.

3/ Attribution d'une subvention à l'association « Energies sans frontières » pour l'électrification d'un centre agro-pastoral au Togo

Après avoir soutenu le projet d'éclairage du village laotien de Ban Boumlou, le SYANE renouvelle son partenariat avec l'association "Energies sans Frontières" en lui attribuant une nouvelle subvention de 7500 euros. Celle-ci contribuera au financement de travaux d'électrification visant à donner accès à l'électricité à un centre agro-pastoral togolais. Ce centre forme plus de 150 jeunes par an aux techniques agricoles avec pour objectifs de développer une agriculture diversifiée et productive et de lutter contre l'exode rural. Le projet « Accès à l'électricité du centre agro-pastoral de Baga » consiste à construire un réseau électrique souterrain d'alimentation de 700 mètres pour les 53 bâtiments existants, suffisamment dimensionné pour répondre à l'alimentation de 17 futurs bâtiments. Une extension permettra de prolonger le réseau jusqu'à la route du village, pour alimenter la future infirmerie et quelques habitations proches.

PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique et le traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit et. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 112 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 224 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il prépare un plan d'actions pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité".

Contact presse :

Virginie LEFEVRE - Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39 6 Mail : v.lefevre@syane.fr - www.syane.fr